



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20260219-2183141-AR

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le : 20/02/2026

ARRÊTÉ N° ARR_2026_130

Objet : désignation des Présidents de bureau de vote à l'occasion des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code électoral et notamment l'article R. 43,

VU l'arrêté préfectoral n° 2018-07-0001 du 3 juillet 2018 relatif aux bureaux de vote de la commune de Vélizy-Villacoublay,

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs,

VU la circulaire ministérielle INTP2600020C du 12 janvier 2026 relative à l'organisation matérielle et au déroulement des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026,

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner les Présidents de bureau de vote à l'occasion du premier tour des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026,

ARRÊTE

Article 1 : sont désignés pour présider les quinze bureaux de vote de la commune à l'occasion des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026 :

Bureau 01 :	M. Pascal THÉVENOT	Maire
Bureau 02 :	M. Damien METZLÉ	Adjoint au Maire
Bureau 03 :	M. Olivier PONEAU	Adjoint au Maire
Bureau 04 :	M. Bruno DREVON	Adjoint au Maire
Bureau 05 :	Mme Christine DECOOL	Conseillère municipale
Bureau 06 :	M. Pierre TESTU	Adjoint au Maire
Bureau 07 :	Mme Magali LAMIR	Adjointe au Maire
Bureau 08 :	Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU	Adjointe au Maire
Bureau 09 :	Mme Johanne LEDANSEUR	Adjointe au Maire
Bureau 10 :	M. Frédéric HUCHELOUP	Adjoint au Maire
Bureau 11 :	Mme Michèle MÉNEZ	Adjointe au Maire
Bureau 12 :	Mme Elodie SIMOES	Adjointe au Maire

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

Bureau 13 :	Mme Valérie SIDOT-COURTOIS	Conseillère municipale
Bureau 14 :	M. Marouen TOUIBI	Conseiller municipal délégué
Bureau 15 :	Mme Solange PETRET-RACCA	Conseillère municipale déléguée.

Article 2 : à l'issue des opérations de dépouillement des votes et de la proclamation des résultats dans les différents bureaux de vote de la commune, le bureau n° 01 se constituera en bureau centralisateur à l'Hôtel de Ville.

Article 3 : le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 19 février 2026